



Paris, le 28 septembre 2012

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Roger HELENE
Président de la FEABTP

SAINT-PIERRE

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 2 septembre, dans lequel vous m'alertez sur les difficultés rencontrées par les entreprises du fait d'un manque d'activité, notamment dans les travaux publics.

Pour en avoir régulièrement parlé avec vous et d'autres entrepreneurs, je connais bien les problématiques de votre secteur économique. D'autre part, j'ai aussi eu l'occasion d'en discuter cet été avec une délégation d'ouvriers du BTP qui avaient demandé à rencontrer les parlementaires afin de leur exprimer leurs inquiétudes.

Je peux d'ores et déjà vous confirmer que j'ai largement relayé votre cri d'alarme au Ministre des Outremer, auprès de qui j'ai plaidé votre cause et le déblocage de crédits d'urgence pour 2012, concernant notamment le complément de financements pour les travaux « assainissement » mis en œuvre par la Mairie de Saint-Pierre.

Pour 2013, il est nécessaire que les maîtres d'ouvrage que sont les collectivités et l'Etat se manifestent et fassent connaître leur programmation et leurs projets en terme d'équipements structurants au profit d'un développement économique.

Pour en avoir maintes fois parlé avec vous, vous connaissez bien la vision qui est la mienne en matière de besoins en infrastructures, notamment en ce qui concerne la mise aux normes et l'équipement nécessaire au développement d'activités économiques liées aux ports de l'Archipel.

Quoi qu'il en soit pour 2013, je puis vous assurer qu'en tant que parlementaire, les maîtres d'ouvrage pourront toujours compter sur moi pour leur apporter l'appui et le soutien nécessaires à Paris à la concrétisation de leur projet de territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma meilleure considération.

Bien à vous,

Annick GIRARDIN